

REGLEMENT PARTICULIER DU CONCOURS TOURNEE DES MACHINES DE TOURNOIS 2021-2022

Le présent règlement édicte les conditions particulières, ainsi que les modalités pratiques spécifiques au Concours **TOURNEE DES MACHINES DE TOURNOIS 2022-2022**. Pour le surplus, il est renvoyé au Règlement Général des Concours de la Société, qui est joint et fait partie intégrante des présentes et disponible à l'adresse www.circus.be.

La participation au présent concours vaut prise de connaissance et acceptation complète et sans réserve du présent règlement particulier et du Règlement Général des Concours. Aucune contestation ne sera acceptée.

A. Nom du concours : TOURNEE DES MACHINES DE TOURNOIS 2021-2022

B. Organisateur : CIRCUS BELGIUM S.A. Rue des Guillemins 129 – 4020 Liège (ci-après, la « Société »)

C. Durée et lieu du concours : Les 3 rounds de la tournée des machines de Tournois 2021-2022 auront lieu entre le 15 novembre 2021 et le 6 février 2022 et selon l'agenda ci-dessous :

- Du 15 novembre au 5 décembre 2021 dans les établissements Circus Casinos de Arlon, Couvin, Havay, Jemeppe, Liège Saint-Denis, Verviers, Grobbendonk, Boutersem et Gosselies.
- Du 13 décembre 2021 au 2 janvier 2022 dans les établissements Circus Casino de Aubange, Anvers, Quiévrain, Chapelle, Houthalen, Longdoz, Boortmeerbeek, Braine et Fleurus et Huy.
- Du 17 janvier au 6 février 2022 dans les établissements Circus Casino de Bonnelles, Lier, Pecq, Loverval, Mol, Rocourt, Herstal, Holsbeek, Marche ainsi qu'au grand Casino de Namur. *

*Circus Belgium se réserve de droit d'ajouter ou de supprimer un établissement Circus Casino dans cette liste.

D. Limites territoriales : territoire belge

E. Conditions de Participation : Inscription préalable sur Circus.be, présence dans un établissement Circus aux dates précitées et participation à une session de jeu de 3 minutes à Heroes Adventure.

F. Déroulement du Concours

1. La participation au Concours en tant que telle

Détention d'un compte sur circus.be et participation dans un établissement Circus.

Le Concours se déroulera comme suit :

- Les personnes ayant un compte Circus.be et se trouvant dans un établissement Circus lors de la présence des machines de tournois aux dates précitées dans l'établissement fréquenté peuvent participer à l'événement.
- Chaque personne correspondant aux conditions énoncées ci-dessus peut participer au tournoi en cours une fois maximum par round de tournée dans une salle unique de son choix. La personne ayant déjà participé au concours dans une salle pendant un round de tournée pourra donc à nouveau participer, pour autant que (i) il le fasse lors d'un round suivant et (ii) dans une salle différente. Chaque personne pourra donc participer dans 3 salles différentes au total : une salle du 15 novembre au 5 décembre 2021, une salle du 13 décembre 2021 au 2 janvier 2022 et une salle du 17 janvier au 6 février 2022.

Le non-respect de ces règles, et en particulier des participations au concours excédant les limites ici mentionnées, invalidera automatiquement la participation du joueur en question.

2. Détermination du ou des gagnant(s) et attributions des gains

Les gagnants seront déterminés par salle selon le ranking suivant :

1er	25.000 coins
2-5ieme	2500 coins
6-15ieme	1000 coins
16-25ieme	500 coins

Une seule place dans le ranking est attribuée par personne et par round.

Les gains consistent exclusivement en coins attribués via le compte Circus.be du joueur.

G. Modalités d'avertissement du gagnant et de retrait de prix

Les gains seront automatiquement versés sur le compte Circus.be des joueurs dans la semaine suivant la clôture de chaque tournoi.

H. Divers/Limites particulières

Une participation par personne sur une journée d'ouverture comprise entre 6h00 et 1h00 du matin selon les heures d'ouverture du lieu choisi.

I. Protection des données à caractère personnel

Les données personnelles des participants communiquées à la Société dans le cadre du Concours sont traitées par la Société à des fins de marketing.

La Société consacre le plus grand soin à la protection des données à caractère personnel que les participants lui communiquent. Par leur participation au Concours, les participants reconnaissent avoir pris connaissance et consentir aux conditions et modalités de traitement des données personnelles définies dans la Privacy Policy disponible ici : https://www.circus.be/Templates/Content/circus_be/default/documents/cgu-circusbe-privacy_fr.pdf. Les participants sont informés que leurs noms et coordonnées feront l'objet d'un traitement aux conditions et selon les modalités définies dans ladite Privacy Policy. Ces données seront reprises dans un fichier d'adresses qui peut être mis à la disposition des tiers et/ou qui peut être utilisé

de façon interne ou dans le cadre d'actions commerciales ("direct marketing"). Tout participant peut prendre connaissance des données le concernant et les faire rectifier. Il peut, à sa demande et gratuitement, s'opposer au traitement des données le concernant par Circus.

Toute demande relative aux traitements, à la protection des données personnelles et à l'exercice des droits y relativement, est à envoyer à l'adresse : privacy@circus.be et/ou dpo@circus.be. L'intéressé devra joindre à sa demande dérivant la teneur exacte du droit qu'il souhaite exercer, ses coordonnées et son adresse ainsi qu'une copie lisible de sa carte d'identité ou de son passeport.